71e ANNEE. — N° 83.

DIMANCHE 19 JUILLET 1931

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quel changement dans l'attitude de l'Amérique depuis que ses milliards sont sauvés ! La France, au contraire, n'a pas changé et s'inspire toujours des mêmes principes.

Dès qu'ils ont eu achevé le sauvetage de leurs millards aventurés en Allemagne, les Américains ont cessé d'être généreux pour devenir prudents. Ils ne cachent plus, sous un masque de philanthropie leur visage d'hommes d'affaires et s'ils tiennent toujours leur cœur ouvert, du moins ils ferment leur bourse !

A l'appel désespéré de la Reichbank, le Conseil de la Banque Fédérale a répondu tout net qu'il ne *lui* est pas possible de renouveler ni d'accroître le crédit accordé à l'Allemagne. Les autorités bancaires ont déclaré que des garanties sont nécessaires pour sauvegarder la sécurité et l'efficacité de l'avance demandée et que la principale condition réside en un rapprochement de la France et de l'Allemagne si l'on veut vraiment résoudre le problème financier allemand...

D'un mois à l'autre, quel changement ! Comparez la raideur de ce refus à l'ardeur secourable de ces temps derniers ! Pour en avoir dit beaucoup moins lors de la proposition Hoover nous nous sommes faits traiter de bourreaux — ou à peu près — et l'on a abondamment dénoncé la France comme le Shylock des nations... Qui nous expliquera pourquoi il était abominable à nous de réclamer des garanties politiques (que nous n'avons pas obtenues) puisqu'il semble très légitime à l'Amérique d'en exiger de plus rigoureuses encore, sans compter les cautions financières ?... (Les deux se confondent, d'ailleurs, puisque l'expérience démontre une fois de plus qu'il n'y a pas de bonnes finances avec une mauvaise politique).

⁂

Plus sincèrement que l'Amérique, nous voulons aider l'Allemagne et, plus qu'elle, nous sommes intéressés à empêcher sa ruine ! Il n'est pas vrai que nous ayons fait ce calcul d'utiliser l'occasion pour humilier notre ancienne ennemie et installer sur elle une hégémonie dont on ne voit pas bien en quoi elle consisterait. Nous désirons, non pas une Allemagne humiliée, mais une voisine pacifique, avec qui, sur le même palier de la même maison nous puissions vivre en confiance sans avoir à barricader notre porte et à grillager nos fenêtres. Et les seules humiliations qu'elle ait subies depuis sa défaite sont celles qu'elle doit à son orgueil. Elle n'en serait pas à implorer la charité à la porte des Banques si elle avait simplement mesuré ses dépenses à ses recettes...

Nous ne pouvons pas être soupçonnés d'avoir machiné des plans de domination. Tous les actes de la France — plus encore que ses discours — furent pour préparer une conciliation que nous tenons toujours pour nécessaire. Seulement, c'est à la paix que nous faisons ces sacrifices et cela explique assez pourquoi nous demandons que l'argent prêté ne serve pas à préparer la guerre. Nous ne voulons pas prêter des francs pour qu'on nous rende des obus !

⁂

Dans cet esprit qui nous animait en face de la proposition Hoover et qui continue à inspirer notre conduite (on finira tout de même bien par le comprendre), la France est prête à s'associer à tous les efforts, à prendre même les initiatives nécessaires !.....

Le Reich vient de recevoir une grande et terrible leçon. Il vient d'apprendre qu'il en coûte gros de faire une politique disproportionnée à ses moyens et de provoquer autour de soi la méfiance et le soupçon.

A l'Europe maintenant de ne pas méconnaître que l'Allemagne est une partie d'elle-même, qu'elle est membre de ce grand corps continental où la maladie d'un organe risque d'infecter l'organisme tout entier !... Pourquoi les hommes d'Etat responsables ne se réuniraient-ils pas pour examiner l'ensemble du problème à résoudre !

S'il y a une intervention nécessaire, c'est ainsi qu'on en pourrait déterminer la forme et la nature. Car il s'agit de savoir exactement à quoi l'on s'engage et où l'on va. Il ne peut pas être question de sacrifier le franc au mark et de se donner la peste pour guérir le choléra du voisin !

D'autre part, l'heure est passée des manifestations aussi retentissantes qu'inutiles. L'insuccès total de la proposition Hoover, qui n'a guéri que le médecin, prouve la vanité de ces grands gestes improvisés.

Il faut une intervention qui serve ou pas du tout.

⁂

Et il va de soi que si l'Allemagne entend ne rien changer aux pratiques qui l'ont ruinée, ce n'est pas la peine de travailler à la tirer d'un gouffre où elle retomberait... en nous y entraînant avec elle.

Nous voulons bien qu'on sauve l'Allemagne ; nous ne voulons pas nous perdre !

Emile LAPORTE.

—o-o-o—

UN PETIT MOT D'ECRIT

La Suggestion par... phonographe

Voilà encore une effarante nouvelle que nous apporte la science d'aujourd'hui.

On va pouvoir suggestionner, endormir, par des paroles magnétiques transportées par la voie impersonnelle du phono.

C'est à un docteur anglais du nom de Ravidan, qu'on doit cette nouvelle formule de sommeil à volonté. Le Dr Ravidan l'intitule: Psychophonie, *la définissant une « méthode de gymnastique psychique et de suggestion mécanique au moyen du disque et de la chaîne suggestive ».*

D'après cette méthode, c'est donc le phonographe qui joue le rôle de volonté forte, et des expériences faites en Suède, dit Comœdia, *nous montrent le phonographe comme un merveilleux agent dont l'autorité s'exerce à coup sûr sur des volontés au ralenti, faibles ou nulles.*

C'est ainsi qu'un étudiant fut réellement suggestionné en Suède par cette voix captée dans la cire et que son corps devint rigide. La même voix empêcha, paraît-il, un jeune homme de porter une cigarette à la bouche. Un autre put, en cédant aux suggestions du disque, improviser au piano, sur un thème qui lui était donné.

Raisonnons un peu, s'il vous plaît !

Puisqu'il s'agit de fluide emmagasiné, ne mettant pas en contact direct deux êtres, mais accumulant de l'un pour l'autre un « potentiel » d'énergie magique, distribuable à des sujets concordants, une industrie nouvelle, admirable vraiment, se prépare : celle des disques émis par des médiums réputés et qui seront efficaces à volonté, par simple transmission de mécanique.

Il y aura ainsi les suggestions, individuelles, spécialement émises pour personnes absentes ou éloignées et qu'on adressera par la poste.

Ne souriez pas...

On enverra par phono des provisions de courage, des réconforts spirituels, des persuasions sentimentales, au lieu de s'expédier une missive vibrante d'amour, on s'expédiera franco recommandé un disque frémissant, envoûteur, magique.

Mais c'est surtout le disque pour tous qui va connaître le succès : Prédication, propagande politique, etc... le disque sera garanti non seulement pur son, *mais* pur fluide d'enthousiasme.

Et tout un horizon s'ouvre à cette industrie, déjà en vogue...

Henry DE FORGE.

NÉGOCIATIONS FRANCO-RUSSES

Jeudi, paraissaient en même temps, à Paris, au *Journal officiel*, et à Moscou, dans les *Izvestia*, deux décrets : le premier abrogeant le décret français du 3 octobre 1930, établissant un droit de licence et de contrôle sur les produits russes entrant en France, le second abrogeant le décret russe du 20 octobre suivant, fermant pratiquement le marché soviétique à la plupart des produits français.

Cette première étape doit avoir pour résultat d'améliorer entre les deux pays les échanges commerciaux qui, à la suite des dits décrets, étaient tombés à un chiffre des plus réduits, principalement en ce qui concerne nos importations en Russie.

Informations

La crise financière du Reich

Afin d'enrayer la crise financière, le Cabinet du Reich a arrêté un programme d'assainissement complet.

On annonce l'arrivée imminente à Paris de MM. Bruning et Curtius.

Les décrets-lois

Les décrets-lois auxquels les experts financiers et juridiques du cabinet d'Empire travaillaient sans relâche depuis deux jours, ont été publiés. Ces mesures édictées par ordonnance, ainsi que la réduction du taux légal de la couverture-or de la Reichsbank de 40 à 30 p. cent et l'élévation du taux d'escompte de la Reichsbank de 7 à 10 p. cent, constituent un programme d'assainissement complet que les circonstances rendent indispensable et dont le gouvernement attend d'heureux effets.

La Suisse contre le mark

Les bourses de Genève et de Bâle ne cotent pas le mark allemand. La Bourse de Zurich le cote nominalement sans engagement.

A Zurich, des marks ont été demandés à 100 francs et offerts à 120. Une telle différence ne s'est jamais produite dans les bourses suisses, même pendant la guerre.

La Suède et les chèques allemands

Depuis le 14 juillet, les banques refusent les chèques allemands et n'acceptent les billets de banque allemands qu'exceptionnellement et en leur appliquant les cours de Londres, aucune cotation officielle n'ayant été faite pour le Reichsmark.

En Espagne

Le président Macia a exprimé aux journalistes sa confiance que le statut catalan sera approuvé par les Cortès.

Le président a ajouté que lorsque le statut sera approuvé, il dissoudra l'actuelle assemblée de la généralité et procédera aux élections des députés du nouveau Parlement catalan.

Le président de la République

Comme on interrogeait le ministre des finances sur la personnalité la plus qualifiée pour occuper la présidence de la République, M. Prieto a très nettement désigné M. Alcala Zamora.

Au Maroc

Les forces du territoire de Tadla ont occupé dans la matinée les hauteurs de l'Adrar Nousgheur et de l'Amalouz Tamguist, qui commandent la vallée de Sassif-Ouirine et prolongent vers l'Est celle de l'Oued el Abid.

En même temps, les forces de la région de Meknès se dirigeaient vers le Haat Ansegmir et s'installaient sur la crête dominant le nord de l'importante dépression de Tounfit.

Ces deux actions, qui se sont effectuées avec le concours de nombreux partisans locaux, n'ont donné lieu à aucune réaction.

Aux Indes

7.000 musulmans ont attaqué la prison. Dix mahométans ont été tués et dix policiers blessés, dont un grièvement.

Seule une intervention rapide de 500 soldats armés de mitrailleuses a permis d'éviter la répétition des massacres de Cawnpoure.

Une commission comprenant des Hindous et des musulmans a été chargée d'ouvrir une enquête.

Fin de la révolte au Pérou

La révolte de Cuzco a pris fin sur un combat, dans la vallée de la Convencion, près de la forteresse d'Ollantaitanbo, entre quarante paysans et soixante soldats du 15e régiment. Bien qu'armés de mitrailleuses, les soldats ont été mis en déroute, laissant quarante-cinq tués ou blessés sur le terrain. Le gouvernement vient de rayer le 15e régiment des Etats de l'armée du Pérou, en stigmatisant sa conduite devant tout le pays.

Les derniers contingents de forces rebelles, en guenilles, sans souliers et mourant de faim, acceptent avec plaisir la prison, qu'ils préfèrent aux nuits de privation dans la sierra glaciale. Ils se plaignent amèrement d'avoir été trompés et abandonnés par leurs officiers.

La crise du blé en Amérique

Le président de l'Association des négociants en blé de l'Etat de Oklahoma a déclaré que la situation du marché des blés n'a jamais été plus mauvaise depuis trente ans. Le président de l'Association des fermiers va se rendre à la conférence des banquiers et demander un moratorium, car les fermiers ne veulent pas vendre leur récolte au-dessous du prix de revient.

Un fermier ayant apporté son blé à la ville et ayant appris que le prix était de 25 cents par boisseau, a répandu le contenu de ses sacs dans la rue en signe de protestation.

Un avion exceptionnel (?)

Le ministère de la marine des Etats-Unis a signé un contrat secret avec un des principaux constructeurs du pays pour la construction d'un moteur d'avion exceptionnellement rapide.

Les causes de la baisse de la livre

Le *New-York Times*, parlant de la baisse de la livre sterling, explique que les capitaux étrangers se sont réfugiés dans les deux devises ayant la plus forte encaisse d'or, c'est-à-dire le franc et le dollar. Quant à Londres, principal dépôt des fonds liquides d'Europe, il a subi d'énormes retraits, c'est ce qui a provoqué l'affaissement de la livre. Il paraîtrait que l'expédition d'or de Londres à New-York, après avoir été décidée, aurait été annulée par la suite.

Tirages financiers

Voici les résultats du tirage des bons de l'Exposition coloniale :

Le numéro 12.873 de la série 20 gagne un million de francs.

Le numéro 18.157 de la série 96 gagne 500.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 808, série 73 ; 6.631, série 93 ; 21.660, série 5.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs ; 10.034, série 56 ; 11.613, série 35.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 25.000 francs ; 13.582, série 98 ; 17.384, série 64.

EN PEU DE MOTS...

— Des nuées de sauterelles ont envahi la Transjordanie méridionale. On craint que la majeure partie des récoltes n'aient été détruites.

— Un tailleur nommé Horvath, de Budapest, avait été prisonnier de guerre en Sibérie et puis s'était rendu en Chine. Il vient de rentrer après 15 ans d'absence dans sa ville natale, à Nagykanizsa. Son nom figure sur le monument aux morts et sa femme est remariée.

— L'Académie royale des sciences de Bologne (Italie) a décerné le prix décennal Alberto Rovighi, au professeur Calmette, de l'Institut Pasteur de Paris pour sa méthode de vaccination antituberculeuse.

— Les aviateurs hongrois Magyar et Enders ont traversé l'Atlantique.

— La rentrée des grévistes du textile, dans les diverses usines continue.

— Un radeau transportant une auto sur le fleuve Guédiz (Smyrne) a été entraîné par le courant et a sombré, engloutissant 7 voyageurs.

NOS ÉCHOS

Comment s'enrichir.

C'est le problème qu'est parvenu à résoudre un Italien : Attilio Andrencci.

Condamné à vingt ans de prison pour meurtre en Uruguay, il a été incarcéré à la prison de Monte Video. Le régime pénitentiaire de cet heureux pays permet aux prisonniers de travailler et de gagner de l'argent.

C'est ce que fit Andrencci.

Une partie de ses gains lui servit pour faire donner une excellente instruction à sa fille qu'il avait confiée à un couvent, il épargna l'autre.

Aujourd'hui, sa peine finie, Andrencci va sortir de prison.

Il emportera ses économies évaluées à près de 150.000 francs. Quant à sa fille, elle est fiancée à un magistrat.

Sans doute, attend-on, pour célébrer les noces, l'arrivée de son papa...

Rien ne change.

« ...Une région où les vieillards sont galants, civils, polis et où les jeunes gens, au contraire, sont durs, féroces, sans mœurs ni politesse : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir, ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. Celui-là est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin : l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie, et par toutes les liqueurs les plus violentes ; il ne manque à leurs débauches que de boire de l'eau forte ».

Ainsi écrivait La Bruyère, de Versailles. Ne dirait-on pas qu'il prévoyait le coktail ?

Un vieux procès.

On serait curieux de savoir ce que devient certain procès qui, pendant la dernière guerre, se plaidait encore devant la Cour d'Aix.

L'affaire avait été portée en justice par Robert d'Anjou, en 1327. Parfaitement. Comme elle n'aboutissait pas, — — il s'agissait de droits de pacage en Savoie — le duc de Savoie la reprit en 1388 contre les héritiers du duc d'Anjou.

Il mourut à son tour sans en voir la fin naturellement, puisqu'on plaide encore après six siècles écoulés.

Qui pourrait, aujourd'hui, se flatter de savoir quelque jour comment seront départagés les descendants du duc d'Anjou de 1327, du duc de Savoie de 1388 ?

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LE POÈTE FRANÇOIS DE MAYNARD

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la parution en librairie d'un ouvrage consacré à ce poète, qui compte parmi nos gloires régionales. L'auteur, M. Henri Bressac, est bien connu du public, ayant déjà fait paraître, en 1927 et 1929, deux volumes qui ont pour titre : « La Châtellenée de St-Céré et la Vicomté de Turenne » et « La Chronique de St-Céré de la Révolution à nos jours ». Continuant à consulter les archives de sa ville natale, M. Bressac a trouvé des documents nouveaux, entièrement inédits, qui éclairent d'un nouveau jour la vie du poète Maynard. C'est le résultat de ces recherches que cet auteur nous donne aujourd'hui en un très beau volume des Editions de la Lampe d'Or, sur papier alfa satiné à grandes marges, édition ornée d'un portrait en frontispice par *Ingouf* et d'une série de bandeaux et culs de lampe dessinés par Mme Suzanne Truitard. Il importe de remarquer que l'éditeur, M. Baudel, est, comme l'auteur, un enfant de St-Céré, et que cette belle édition est un hommage rendu à leur ville natale et au souvenir de leur glorieux compatriote.

⁂

Le titre de l'ouvrage « *La vie désabusée de François de Maynard* » représente bien les désillusions et les épreuves qui remplirent la vie de ce poète, et celle-ci peut se résumer dans ce quatrain mélancolique placé à la page liminaire du livre :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort
Sans la désirer ni la craindre.

Dès son enfance, l'existence du poète fut extrêmement agitée. La ville de St-Céré, où résidait sa famille, était en proie aux luttes religieuses entre Ligueurs et Protestants. Les personnes et les biens étaient continuellement menacés. La première jeunesse de Maynard s'écoula dans des alarmes continuelles, et le poète fit ses études classiques, sous la direction de son père, au milieu des agitations du dehors. Le moment étant venu de suivre les cours de Droit à l'Université de Toulouse, Maynard fréquenta les milieux littéraires qui abondaient dans la capitale du Languedoc, depuis longtemps favorable au culte des Lettres. Ainsi se forma le penchant du poète.

Quand les études juridiques furent terminées, Maynard revint auprès des siens pour décider du choix d'une carrière. Son père considérait sans déplaisir le goût de François pour la poésie, se souvenant que cette carrière était fort prisée au temps des Valois. Persuadé que la Cour renfermait toujours des Mécènes, il cherchait à placer son fils dans ce milieu afin de lui procurer les meilleurs moyens de réussir, il y parvint par l'entremise d'un de ses amis qui était fort bien en cours auprès d'Henri IV, et qui fit obtenir au poète la fonction de secrétaire auprès de Marguerite de Valois.

⁂

Nous détachons de l'œuvre de M. Bressac les détails suivants de la vie du poète :

« Ce fut pour Maynard un changement de vie total. La Cour de la première femme d'Henri IV était une véritable « Cour d'amour », et la licence de l'esprit et du corps y régnait en souveraine. Le poète fut emporté par ce tourbillon de plaisirs et devint l'hôte assidu de l'abbé Desportes, dont la maison de Vanves était le rendez-vous d'une société épicurienne, où l'on se couronnait de roses en buvant des vins de Chypre et de Samos. Ces plaisirs raffinés de la table étaient peu de chose auprès des débauches nocturnes où le poète était entraîné par le neveu de Desportes, Mathurin Régnier. Nos deux amis passaient la moitié des nuits dans les tavernes tapageuses de « la Croix-de-Fer » et du « Cormier » à boire et à chanter des chansons bachiques.

« Dans cette vie de débauche, un rayon d'amour s'était glissé. Maynard aimait passionnément une jeune fille du Quercy qu'il avait rencontrée à la Cour. Le poète l'appelait Cloris. Il chanta l'or de ses cheveux, l'azur de ses yeux, tous les charmes de sa beauté blonde. La belle sourit à ces épithalames, mais sachant que la Muse enrichit rarement ceux qui l'adorent, elle préféra assurer sa vie par un établissement de tout repos et fit prosaïquement un mariage de raison. Ce fut un effondrement pour Maynard. La Cour perdit pour lui tous ses charmes. Désabusé de ses espérances amoureuses, il quitta Paris pour se réfugier sous le toit familial et se faire une vie nouvelle. »

⁂

M. Bressac nous décrit la vie de Maynard à Saint-Céré dans sa maison familiale, son mariage, l'achat d'une charge de Président au Présidial d'Aurillac, les voyages entre St-Céré et le siège de sa fonction en Auvergne, ses relations avec les seigneurs du voisinage : le comte de Clermont Lodève au chateau de Castelnau ; le marquis Flattard de Turenne au chateau d'Aynac ; le baron d'Escars, marquis de Merville au chateau de Montal : « Ce ne sont que fêtes brillantes, promenades en bateau sur la Dordogne avec des violons jouant des sérénades dans le silence des belles nuits d'été, festins prolongés où l'on vidait des coupes de muscat autour des quartiers de venaison, cortèges de seigneurs et de dames vêtues de velours, de dentelles et de soie, dansant cérémonieusement dans les grandes salles des chateaux avec révérences et saluts, tandis que les violons et les hautbois, placés sur une estrade de tapisserie, jouaient des sarabandes et des pavanes.

« Ce sont ensuite les voyages à Paris où Maynard retrouve ses compagnons de jadis et reprend les habitudes de sa vie passée. Il fréquente les cabarets du « Petit More » et de « la Pomme de Pin », où se groupaient les gentilshommes libertins, les poètes, les comédiens et les joyeux buveurs. Repris de la fièvre de Paris, il vagabonde parmi les tavernes et les tripots de la rue aux Ours, buvant et chantant des chansons bachiques. Ainsi se passaient les séjours de Maynard dans la capitale, quand un évènement imprévu vint réformer sa vie. Ce fut la crise du Parnasse satirique.

(*La fin au prochain n°*).

L'oraison interrompue.

Une petite fille charmante — quatre ans — fait sa prière avant de se coucher. Son frère cadet — deux ans — la voyant absorbée, en profite pour la taquiner tant qu'il peut.

Pendant quelques minutes la mignonne enfant essaie de ne pas se laisser distraire par les agaceries du petit mutin, mais à la fin, n'y tenant plus et ouvrant cette parenthèse motivée :

— P'tit Jésus, implore-t-elle, voulez-vous attendre une minute, que j'aie donné une gifle à mon petit frère qui me tire les cheveux ...

La paresse prévoyante.

Sur le quai d'Alexandrie, Mohamed gémit d'un tel diapason qu'Ibrahim, son ami, lui demande la cause de son affliction

« C'est à cause du travail ! Décharger des oranges, des dattes, des figues toute la journée, tu penses si c'est fatifatiguant !

« C'est vrai. Et depuis quand fais-tu ce métier ?

« Je commence demain, soupire Mohamed. »

Simple dialogue.

— Suzy, pardonnez-moi, j'étais si troublé... excusez-moi... mais hier, quand je vous ai avoué mon amour, quand je vous ai demandé votre main, que m'avez-vous répondu : « oui » ou « non ? »

— Oh Jacques, que je suis contente, que je suis contente ! Je savais bien qu'hier j'avais dit « non » à quelqu'un, mais je ne me rappelais plus à qui !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Armée

Les capitaines Favier, attendu de Tunisie ; Pétrement, attendu d'Afrique-Equatoriale Française ; Roumier, attendu d'Afrique-Occidentale Française, le lieutenant Pellegrin, attendu d'Afrique-Occidentale Française ; Branger, adjudant; Prégiosi, sergent-chef, rapatriés d'Afrique-Occidentale, sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais.

Gendarmerie

La médaille militaire est décernée aux gendarmes de la 17e légion dont les noms suivent :

Dupont, Brèque, maréchaux des logis-chefs ; Dedieu, Duhar, Argain, Delmas, Berges, Joffres, Bul, Laffitte, Dupont, Ruffie, Méric, Loubet, Ponsolle, Figuier, Gayral, Commenge, Bois, Cantauzel, Bacque, Vidal, Saint-Martin, Cussol.

♣

M. Louis Lacabane, gendarme à Gramat, est nommé à Lavardac (Lot-et-Garonne).

Recette buraliste

M. Couderc est nommé receveur buraliste de 2e classe à Espère.

Poste automobile rurale

Depuis le 16 juillet dernier deux circuits de poste automobile rurale sont mis en activité l'un dans la région de St-Céré, l'autre dans la région de Montcuq.

Le circuit de St-Céré a son point d'attache à St-Céré et dessert 2 fois par jour (matin et soir) les communes ou localités de St-Paul-de-Vern, La Vernoulie, Plagnes, Terrou, Ladirat, Fenautrigues, Bannes, St-Vincent-du-Pendit.

Les fonctions de correspondant postal sont assurées à St-Paul, par M. Labrousse, à Ladirat par Mme Counord. à Bannes par Mme Nicou, à St-Vincent par M. Frignac.

Le circuit de Montcuq part du bureau de Montcuq et dessert deux fois par jour (matin et soir) les communes ou localités de Le Breil, Ste-Croix, Lastours, Moulin Bessou, Belmontet, Le Trépadou, Mirabel, Bovila, Lasbouygues, Bagat et St-Daunès.

M. Mérignet au Breil, Mlle Bramant à Ste-Croix, M. Lacombe au Moulin Bessou, M. Cavanié à Belmontet, M. Mourguès à Bovila, Mme Durand à Bagat assurent les fonctions de correspondant postal.

Cour d'Assises du Lot

La session de la Cour d'assises s'ouvrira à Cahors le 1er septembre 1931, sous la présidence de M. Destit, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Toulzac et Calvayrac, juges au siège.

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger au cours de cette session.

Jurés titulaires :

MM. Bésserbe Léon, cultivateur à Thégra ; Dolouis, agriculteur à Cabrerets, Vidaillac Denis-Camille, greffier à Lalbenque ; Lafage Antonin, maire de Le Bastit ; Rauzières Louis, notaire à Valprionde ; Riaucou Antoine, cultivateur à La Chapelle-Auzac ; Toulza Albert, propriétaire à Larnagol; Bouysset Pierre, retraité à Montcabrier ; Capmeil Joseph, pharmacien à Saint-Céré ; Derruppé Henri, maire de Saint-Céré ; Pouzalgues Rémy, maire de Genouillac ; Lévy Julien-Jacques, cultivateur à La Chapelle-Auzac ; Lafage Elie, adjoint à Saint-Paul-de-Vern ; Toulza Hilaire propriétaire à St-Cernin ; Labarthe Arthur, propriétaire à Lissac ; Pradié Sylvain, propriétaire à Thémines ; Landes Paul, retraité à Autoire ; Vernejoul Armand, cultivateur à Estal ; Thouron Edouard, retraité à Reilhac ; Fournié Léonce, limonadier à Luzech ; Montcoutier Antoine, propriétaire, maire de Léobard ; Garnier Gabriel, retraité à Cahors ; Bousquet Jules, négociant à Calvignac ; Noël Léon, cultivateur à Payrignac ; Maratuech Charles, mercier à Cahors ; Laubard Jules, propriétaire à Larnagol ; Rossignol Paul, entrepreneur à Gramat ; Pechméja Albéric, retraité à Loupiac ; Contios Louis instituteur en retraite à Valprionde ; Rossignol Charles, maire de Soulomès ; Delpon Jean, propriétaire à Mercuès ; Deville Ernest, percepteur à Vayrac ; Clare Armand, garagiste à Puybrun ; Dablanc Justin, adjoint à Saint-Géry ; Mazamet Camille, propriétaire à Lacapelle-Marival ; Larrive Eugène, négociant à Cahors.

Jurés supplémentaires :

MM. Cournède Séverin, voyageur de commerce à Cahors ; Astruc Jean-Baptiste, marchand de fer à Cahors ; Loubière Georges, retraité à Cahors ; Lasnes Marc, vérificateur de culture à Cahors.

♣

A la session du 1er septembre, 3 affaires seront jugées.

L'affaire Born, de Molières, inculpé de tentative d'assassinat.

L'affaire de la fille Soulié, accusée d'avoir donné la mort à sa fillette âgée de 2 jours.

Une affaire de détournements, faux en écriture publique, ouverture de correspondance privée commise par un facteur-receveur du Lot serait appelée.

BREVE AGONIE

Aux prises avec le Diable, son implacable ennemi, un cor au pied vit ses derniers jours. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95. Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A la Pharmacie Orliac à Cahors.

Nos compatriotes

Nous relevons avec plaisir le succès obtenu par M. Ithier Léon, secrétaire du Service des Contrôles Civils, actuellement en service au Poste de Contrôle Civil d'Had Kourt (Maroc).

M. Ithier, ex-entrepreneur si bien connu des travailleurs de notre ville, a été reçu à la session de juin de Rabat à la première année de licence en Droit.

Nous adressons à M. Ithier nos bien sincères félicitations.

Distribution d'énergie électrique

Le ministre de l'agriculture vient de faire connaître à M. de Monzie qu'il avait pris en considération la demande formée par le Syndicat du Sud du Lot en vue de l'exécution de son réseau rural de distribution d'énergie électrique, et qu'il avait décidé d'allouer à ce Syndicat une deuxième tranche de subvention s'élevant à 500.000 fr.

Une subvention de 49.100 a été allouée au Syndicat intercommunal de St-Denis-Catus.

Une subvention s'élevant à 43 0/0 des dépenses qui seront faites, est accordée au syndicat intercommunal de Larroque-des-Arcs.

En outre, M. le Ministre de l'Agriculture a adressé à MM. Loubet et de Monzie une lettre dans laquelle il annonce qu'il a décidé d'allouer une 2e tranche de subvention s'élevant à 49 0/0 des dépenses faites en faveur du syndicat de Figeac, en vue de l'exécution d'un projet de réseau rural de distribution d'énergie électrique.

Subvention

M. le Ministre de l'Agriculture vient d'informer MM. Loubet et de Monzie que, sur la demande de subvention présentée par la commune de Figeac, en vue de l'exécution d'un projet d'assainissement au foirail, il allouait une subvention s'élevant au tiers des dépenses. Le maximum de cette subvention est fixée à 18.000 francs.

Le Ministre de l'agriculture fait également connaître à MM. Loubet et de Monzie qu'il a décidé d'allouer une subvention en vue de l'exécution d'un projet de chemin rural dans la commune de Montet-et-Bouxal... Le maximum de cette subvention est fixée à 22.100 fr.

Les établissements hippiques d'Anglars-Juillac et de Gramat

Notre sénateur, M. Louis Garrigou, vient de recevoir du Ministre de la Guerre la lettre suivante qui lui annonce, à la suite de ses démarches, la réouverture de l'Etablissement Hippique d'Anglars-Juillac. Il est, en même temps avisé du maintien de l'Etablissement de Gramat pour lequel il est également intervenu avec M. Malvy, député, et son collègue, M. le Dr Fontanille :

« Monsieur le Sénateur,

« Vous avez bien voulu appeler mon « attention sur l'Etablissement Anglars-« Juillac afin qu'il soit utilisé comme « établissement hippique de transition.

« J'ai l'honneur de vous faire con-« naître qu'un bail sera passé avec le « propriétaire de cet établissement pour « la période 1931-1940.

« Il obtient ainsi satisfaction et je « suis heureux de vous en faire part.

« Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur... »

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 6 au 11 juillet 1931, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 10 hommes, 4 femmes.

En extra : 3 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 4 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 8 femmes.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 19. — DIMANCHE 20

Matinée et Soirée

3 séances de Gala

Deux grands films français :

LES MUFLES

(*7 parties*)

d'après le roman d'Eugène Barbier, Suzanne Bianchetti, Jeanne Liozer, Pierre Stephin, etc... La Muflerie est un mal dont souffre notre époque d'après-guerre. Elle sévit dans toutes les classes, à tous les échelons de la Société le Mufle est roi. Il n'a qu'un mot : Combine partout ; dans la politique, dans le commerce, dans l'industrie, même dans les arts. Tout se vend, tout s'achète.

QUARTIER LATIN

(*10 parties*)

de Maurice Dekobra. Interprété par Carmen Boni, Gina Manès, Gaston Jacquet, Yvan Petrovich, etc... Muni-Musette, Rudolph, noms charmants du thème éternel de la vie de Bohême, nous sont revenus dans *Quartier Latin*. C'est une belle histoire à la Murger, pleine de tendresse et des larmes. On aime dans ce film comme on aime à vingt ans, et c'est charmant... C'est une production remarquable. Les grandes scènes du Lido et du bal Bullier sont très bien réalisées. *Quartier Latin* doit plaire à tous, parce que c'est une œuvre humaine et belle.

Horreur ! une Punaise !

Cet insecte puant et malfaisant n'est plus à craindre depuis l'invention du *Rozol*. Un seul badigeonnage le détruit à tout jamais ainsi que ses œufs. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, et Marchands de couleurs, etc. A Cahors, Pharmacie Orliac.

CAHORS

ÇA COMMENCE !

Chauffeurs, attention, ça commence !

Depuis quelques jours, M. le Commissaire de police a, personnellement, exercé une surveillance en ce qui concerne la vitesse des autos dans la traversée de la ville. Il a fait stopper de nombreux chauffeurs qui roulaient à une allure excessive et s'est borné à adresser des observations, mais a cependant, verbalisé contre un conducteur d'auto qui s'est permis de faire une réflexion désobligeante à la suite des observations reçues. Cette surveillance sera continuée. Il ne sera plus fait d'observations, mais des procès-verbaux seront dressés.

Et c'est ainsi que, vendredi, procès-verbal a été dressé à un conducteur d'auto, habitant Cahors, pour excès de vitesse dans la traversée de la ville.

D'autres, certainement, subiront le même sort, car nombreux sont les automobilistes et les motocyclistes, surtout qui ne veulent écouter aucune observation, obéir à aucun règlement.

Le boulevard, les rues de Cahors, ne sont pas des champs de course : voilà ce que chacun sait et que ne veulent pas admettre les amateurs de la grande vitesse.

M. le Commissaire de police est décidé à sévir. Attendons.

L. B.

Licence en droit

Notre jeune compatriote, M. Rollès, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de subir avec succès l'examen de licence en droit (1re partie) et a obtenu la mention « bien ».

Nos félicitations au jeune lauréat qui est le fils du coiffeur bien connu du boulevard.

Changement de foire

En raison de la fête de l'Assomption (samedi 15 août) la deuxième foire du mois se tiendra la veille, vendredi 14 août 1931.

Concert public

Jeudi soir, l'Avenir Cadurcien et l'Orphéon de Cahors ont donné le concert public qui n'avait pu avoir lieu le 14 juillet.

A 9 heures, tambours et clairons de la « Diane » arrivèrent sur les Allées en jouant un pas redoublé et prirent place sur le Kiosque.

Sur les Allées, une foule nombreuse était massée, pour assister au concert.

L'Avenir joua avec brio les divers morceaux portés au programme, et l'Orphéon chanta avec beaucoup de talent le « Braconnier », « les Paysans », et « Ribos del Lot », dont le couplet fut chanté par M. Baboulène.

Le public applaudit longuement musiciens et chanteurs.

Après le concert, des musiciens prirent place sur l'estrade installée place d'armes et jouèrent les danses modernes. Nombreux furent les couples qui prirent part à ce bal dont la clôture fut sonnée à minuit.

Félicitations à nos excellents musiciens et chanteurs et à leurs dévoués directeurs, MM. Rivière et Barreau.

Syndicat de la Boulangerie du Lot

Le public est informé qu'en application du repos hebdomadaire, et par arrêté préfectoral, toutes les boulangeries du département seront fermées au public le lundi de chaque semaine à dater du 20 courant. Lorsque le lundi coïncidera avec un jour de foire ou de fête, le repos sera reporté au mardi.

Encore un accident de moto

M. Marcel Prunet, mécanicien à Montauban, rue de Sapiac, était en moto et parti de Cahors rentrait chez lui, lorsqu'à Ventaillac, la moto, par suite d'une fausse direction, alla buter contre un poteau.

Le chauffeur a été gravement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors, où on a constaté qu'il avait une fracture ouverte à la jambe droite.

Au violon

Mercredi, une femme habitant le Montat, âgée de 50 ans, était venue à Cahors et avait déjeuné dans un restaurant de la ville.

Le repas dut être bon ; dans tous les cas, elle fit honneur au menu qui lui fut servi, car dès 14 heures, elle était en état d'ivresse et faisait presque du scandale sur la voie publique.

Les agents la conduisirent au bureau de police et l'enfermèrent au violon.

Triple contravention

Honoré F..., demeurant à Englandières, près Cahors, était à bicyclette la nuit venue, et suivait la route de Regourd.

La lanterne de sa bicyclette n'était pas éclairée, et les gendarmes se trouvèrent sur la route. Ils invitèrent le cycliste à descendre et à décliner ses noms et qualités.

Et les gendarmes constatèrent que la bicyclette du jeune Honoré F... était dépourvue d'éclairage, de plaque d'identité et d'appareil avertisseur.

Trois contraventions furent dressées au jeune cycliste.

Nomades

Procès-verbal a été dressé à plusieurs nomades pour infraction à l'arrêté municipal sur les stationnements dans la ville.

Ce sont les nommés Louis Lafleur, Rose Espade, Etienne et Antoine Lafleur, Maria Rive, Jeanne Lafleur.

Ces nomades refusaient de partir de la place des Consuls où ils étaient installés.

Exequatur

L'exequatur a été délivré à M. Claude Kirvood Ledger, consul d'Angleterre à Bordeaux, avec juridiction sur le département du Lot.

Lycée Clément-Marot

Dans la liste d'aptitude aux fonctions de professeur ou d'institutrice dans les lycées de jeunes filles de la Seine ou de la Seine-et-Oise, nous relevons le nom de Mlle Millocheau, la délicate artiste, professeur de dessin au lycée de jeunes filles de Cahors.

Nos félicitations.

Pharmacie

Notre jeune compatriote Mlle Buzack vient de subir avec succès l'examen de première année de pharmacie. Elle a obtenu la mention assez-bien. Nos félicitations à la jeune lauréate qui est la fille du regretté M. Buzack.

Concours et Examens

Un concours d'admission aux Ecoles Normales et au Brevet Elémentaire aura lieu pour les aspirants et aspirantes (1re session 1931), à Cahors.

Les épreuves écrites commenceront à Cahors, au Lycée de garçons, les lundi 20 et mardi 21 juillet courant à 8 heures.

Appel des candidats, le lundi 20 juillet à 6 heures 30.

Ponts et Chaussées

Sont nommés adjoints techniques des Ponts et Chaussées dans le Lot : MM. Vayssière, en remplacement de M. Auricoste, appelé à un autre poste ; Doulou, en remplacement de M. Escoffre, en congé pour service militaire ; Soubeyran, en remplacement de M. Guiraud, retraité.

Ecole supérieure de commerce

Nos compatriotes, MM. Soulhiol et Prabonnot ont été reçus au certificat d'études commerciales supérieures à l'Ecole de commerce de Toulouse.

Chorale P.-O.

Les membres sont priés d'assister aux répétitions de détail qui commenceront lundi prochain, 20 courant, pour les 1er et 2e ténors, et jeudi 23 pour les barytons et basses, à la salle de la Mairie, à 20 h. 45.

En affutant un outil

M. Delfau, ouvrier à l'usine de l'éclairage général, était occupé à affuter un outil à la meule émeri, lorsqu'il se blessa à la main gauche.

12 jours d'incapacité de travail.

P. O.

M. Bonestève, facteur enregistrant à Assier, est nommé à Saint-Sulpice (Tarn).

Autobus contre auto

L'autobus faisant le service de Salignac a heurté, au carrefour de Blazy, près Souillac, une auto. Cinq personnes ont été blessées.

Suicide

Edouard Calassou, habitait avec sa mère, au lieu dit « les Mespoulet », près de Frayssinet-le-Gélat.

Il sortait peu, ne fréquentait personne. Etait-il malade ? Le fait est que dimanche, un coup de feu retentit, et que des voisins appelés par la mère, trouvèrent Calassou étendu sur le plancher de sa chambre.

Il avait la mâchoire fracassée par un coup de fusil.

Il respirait encore, et était en pleine connaissance. Il avait écrit une lettre dans laquelle il disait qu'il était las de la vie.

Des soins lui furent donnés. Mais quelques heures après le jeune Calassou expirait. Il était âgé de 28 ans.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident d'auto. — Un chauffeur d'auto, de Cahors tout d'abord appelé comme témoin dans une affaire d'accident d'auto, a été, ensuite, inculpé comme auteur responsable de cet accident... Il est condamné à 50 francs d'amende.

Infraction. — Leclair Félix, 38 ans, terrassier, est condamné à 10 jours de prison pour défaut de carnet anthopométrique.

Outrage à la pudeur. — Zonobi, 46 ans, sujet italien est condamné à 3 mois de prison pour outrage à la pudeur.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 au 19 juillet 1931

Naissances

Soubirou Jeannine, rue Président Wilson.
Guy François, rue Président Wilson.
Garde Yvette, rue Président Wilson.
Albouy Adrienne, 7, rue Jean-Vidal.
Descargues Pierre, 12, quai de Regourd.
Momméja Pierre, 4, rue du Petit-Mot.
Calmon Colette, Larroque-des-Arcs.
Verdier Jean, 9, rue Georges-Clemenceau.

Publications de mariage

Cathary Gérard, mécanicien et Bastide Berthe, s. p., à Cahors.
Rivière Jean, facteur de pianos et Lamothe Fernande, couturière à Cahors.

Mariages

Mignot Emile, cultivateur et Maldès Jeanne, fille de salle.
Martin Roger, juge suppléant et Lale Marie, s. p.

Décès

Flèche Suzanne, 6 mois, Cabessut.
Pattin Jeanne, Vve Grangier, 69 ans, 2, Impasse de la Charité.
Verdy Jean, Instituteur en retraite, 42, rue Brives.
Miquel Germaine, Vve Cubières s. p., 59 ans, rue Rousseau.
Larroque Jean, s. p., 81 ans, 10, rue St-Georges.
Calmette Marie, Epouse Gros, employée au P.-O., 52 ans, 5, rue Lestieu.
Flamen Emilia, Epouse Midavaine, s. p., 38 ans, rue J.-Murat

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 19 juillet 1931 par la

Pharmacie ARTIGUE
Boulevard Gambetta

COFFRES-FORTS
BAUCHE
93, rue de Richelieu - PARIS
25, rue de Metz - TOULOUSE
CATALOGUE FRANCO

Etat-major

M. le général de brigade de Roquemaurel, commandant l'artillerie de la 17e région, est placé, à compter du 15 juillet 1931, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Incendie

Le Parquet a été informé qu'un incendie avait éclaté dans un immeuble apppartenant à M. Delmon, propriétaire à Vaurez (commune de Cressensac). L'immeuble a été entièrement détruit.

Société de Secours Mutuels

Par arrêté du ministre du travail et de la prévoyance sociale, les statuts de la Société de Secours mutuels de la commune le Vigan (Lot) sont approuvés.

Brûlée vive

Mme Peyre, habitant Larnagol, ayant voulu prendre un objet sur la planche corniche de la cheminée, s'approcha d'une lampe à alcool allumée qui était placée sur une table.

Tout à coup, le corsage en soie dont elle était revêtue prit feu. En quelques secondes, Mme Peyre n'était plus qu'une torche vivante.

Ses appels au secours furent entendus par des voisins qui accoururent. Mais Mme Peyre, malgré tous les soins, succombait peu après.

Coup de bec de coq !

Mme Pégourié, de Toirac, ayant aperçu dans la cour de sa ferme, deux coqs qui se battaient furieusement voulut les séparer. Mal lui en prit, car le plus rancunier sans doute des combattants se rua sur elle et la piqua cruellement au mollet. Le lendemain, quelle ne fut pas la surprise de Mme Pégourié, de sentir de fortes douleurs à la jambe, qui avait démesurément enflé. Le docteur appelé en toute hâte ne put se prononcer et on craint qu'on ne soit obligé de faire subir à cette pauvre femme l'amputation de ce membre.

Par mesure de précaution, le docteur traitant lui fit une piqûre de sérum antitétanique.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Fête locale. — Contrairement à certains bruits qui avaient circulé en ville, la jeunesse de Larroque-des-Arcs, a l'honneur de prévenir le public, qu'elle organise comme les années précédentes sa fête annuelle, qui aura lieu les 19 et 20 juillet avec un programme de tout premier ordre.

Un grand nombre de marchands forains ayant retenu leurs places, un brillant feu d'artifice, une fête vénitienne, pavoisement du pont et la venue de l'orchestre les Frattens-Jazz, saura attirer la foule des grands jours.

Un service d'autos fonctionnera pendant ces journées de réjouissances.

Le passage du bac sera assuré également.

Calamane

Fête votive. — Voici le programme de la fête votive qui aura lieu les 25, 26 et 27 juillet 1931 :

Samedi 25. — Annonce de la fête : salves.

Dimanche 26. — Réveil en fanfare. Salves ; 10 h., Aubades, Distribution de bouquets ; 11 h., apéritif-concert ; 16 h., tour de ville en musique ; 17 h., grand bal, orchestre de choix ; grand concours de quilles ; nombreuses attractions ; bal et bataille de confetti ; grande illumination.

Lundi. — Réveil en musique, jeux divers : Course au sac, concours de grimaces, concours de tir, grand bal.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers qui trouveront à Calamane saines distractions et jeux variés.

Montcuq

Nécrologie. — Mardi 14 juillet, à 10 h., ont eu lieu, à Montcuq, les obsèques de notre ami Quèbre Firmin, âgé de 59 ans, facteur des P. T. T. retraité, terrassé en 48 h. par une insolation.

Quèbre Firmin, quoique à la retraite, depuis plusieurs mois, s'en allait allègrement chaque matin, tout comme un jeune intérimaire, faire sa tournée de Montlauzun. Il fit la dernière samedi 11 juillet et le lundi matin 13 juillet, il expirait à peu près à l'heure où ses collègues de bureau de Montcuq se préparaient pour leur départ quotidien.

Cette mort, quasi foudroyante, a péniblement impressionné la population de Montcuq et de Montlauzun parmi laquelle le défunt ne comptait que des sympathies. Il n'était pas seulement un fonctionnaire d'une scrupuleuse conscience professionnelle, un excellent collègue, mais surtout le type de l'homme gai, aimable, toujours de bonne humeur, de l'ami dévoué, franc, loyal, prêt à rendre service à tout instant.

Aussi, malgré les préparatifs de la foire, un cortège nombreux de parents, de collègues et d'amis a suivi le char funèbre recouvert de belles couronnes et de superbes gerbes de fleurs. Quèbre est allé dormir son dernier sommeil dans la coquette nécropole de St-Daunès, son village natal.

Avant son départ définitif, M. Vigouroux, receveur des postes à Montcuq, adressa à son collaborateur et ami un suprême hommage et un touchant adieu.

Dans cette brutale et douloureuse épreuve, nous prions Mme Quèbre et ses deux fils de vouloir bien trouver ici l'expression sincère de nos plus vives condoléances.

Foire du 14 juillet. — Cette foire a été sans intérêt, les cultivateurs ayant été retenus chez eux par les travaux de la moisson.

Marchés presque vides.

La prochaine foire aura lieu le samedi 1er août.

St-Pantaléon

Fête locale. — On nous prie de porter à la connaisance du public que la fête locale aura lieu, cette année, le dimanche 2 août prochain.

Dès que le programme de cette fête qui est, paraît-il, en cours d'élaboration, nous sera communiqué, nous nous empressons de l'insérer.

Floressas

Médaille d'honneur communale. — Nous relevons au « *Journal Officiel* » le nom de notre sympathique compatriote, M. Pierre Guingal, dit Marcelin, qui vient d'obtenir la médaille d'honneur communale pour ses bons et loyaux services comme gardien du cimetière et carillonneur.

Nous lui adressons toutes nos félicitations. — D.

Grézels

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir le succès du jeune Guy Lagard, fils de nos excellents amis, Mme et M. Lagard, instituteurs à Grézels, au concours d'entrée à l'Ecole nationale professionnelle de Tarbes.

— D'autre part, la petite Clémence Jarrige, seule candidate de notre école de fille, vient d'être reçue avec mention bien au certificat d'études. Elle avait déjà été reçue en avril dernier, au concours des bourses 1re série.

Aux jeunes lauréats et à leurs dévoués maîtres, nous adressons nos vives félicitations. — D.

Sérignac

Médaille d'honneur communale. — Avec un vif plaisir nous relevons au « *Journal Officiel* » le nom du brave M. Jacques Regnat, auquel vient d'être décernée la médaille d'honneur communale en raison de ses bons et loyaux services comme tambour-afficheur de la mairie et aussi comme carillonneur.

Nous le prions d'agréer toutes nos sincères félicitations. — D.

Esclauzels

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean Conduché, propriétaire à Nègremont, décédé à l'âge de 80 ans.

M. Conduché qui était très estimé dans la commune et dans les environs, jouissait de l'estime générale.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse affluence.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Saint-Michel-de-Cours

Certificat d'études. — Mercredi ont eu lieu, à St-Géry, les examens du certificat d'études primaires.

Les deux élèves présentés par notre dévouée institutrice, M. Louis-Jean-Marie Maury et Mlle Joséphine Clary, ont été reçus.

Nous sommes très heureux de ce brillant succès qui fait honneur à Mme Lafabrie

Nos félicitations aux jeunes lauréats et à leur sympathique maîtresse.

Crégols

Fête locale. — La fête locale, qui aura lieu, cette année, le dimanche 26 juillet et lundi 27, ne le cédera en rien comme éclat et réjouissances à celles qui l'ont précédé.

En voici le programme : samedi soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie, à 18 heures, réception de la musique et tour de ville en musique ; à 19 h. bal de nuit.

Dimanche, à 7 h., réveil en fanfare, aubade aux autorités ; à 10 h., réception des invités et tour de ville en musique ; à 11 h., apéritif-concert ; à 13 h., distribution de bouquets ; à 16 h., bal de jour; à 17 h., départ du ballon « l'Introuvable » et diverses attractions ; à 19 h., apéritif-concert : à 21 h., fête vénitienne ; à 22 h., bal de nuit.

Comme chaque année, le meilleur

SUZE

Apéritif à la gentiane

Les vertus de la racine de gentiane sont connues depuis la plus haute antiquité.

L'emploi de la racine de gentiane est conseillé par nombre de médecins.

La SUZE, apéritif à base de racine de gentiane fraîche, réveille les fonctions digestives et a la meilleure influence sur l'ensemble de l'organisme.

Prendre un verre de SUZE avant chacun de ses repas, c'est s'assurer un brevet de longue vie.

Buvez en Hiver : SUZE pure, sans eau
Buvez en Été : SUZE Cassis ou SUZE Citron

L'Amie de l'Estomac

Mesdames,

La Maison POPOVITCH **vous réserve ses 8 années d'expérience** *dans* **l'Indéfrisable,** *ainsi que ses* **nouveaux appareils** *pour la* **Permanente** *et ses* **produits** *à base* **d'huile végétale,** *dosés selon la* **nature** *de* **vos cheveux.**

Permanente Dolfar, Eugène, Record, Fuva et Gallia

Indéfrisable GALLIA, tête entière,

depuis 60 fr.

POPOVITCH, Coiffeur pour Dames

CAHORS

Tél. 170

accueil est réservé aux visiteurs qui s'en retourneront heureux et satisfaits de ces deux bonnes journées d'agrément et de détente.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat-civil du 1er au 17 juillet 1931. — Mariages : Mercier Serge-Charles-Camille et Roques Raymonde-Marcelle-Denise; Fau Adrien et Maroncle Marie-Louise-Célestine.

Naissances : Pégourié Hélène-Odette ; Salesse Jean-Pierre ; Masbou Robert-Clément ; Méjescaze Eugène-Robert ; Delclaux André-Célestin ; Tourreilles Jacqueline-Emilienne ; Schmitt Jacques-Raymond-Louis-Auguste.

Décès : Verdier Marie, Vve Montillet, 77 ans ; Bar Jean-Pierre, 69 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Selves, rue de la République.

Cahus

Naissance. — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'un superbe garçon chez M. Cauzinille Léopold, Conseiller municipal.

Nous adressons nos félicitations à l'heureux papa, nos souhaits de prompt rétablissement à la manman et formons les meilleurs vœux pour le bébé.

— Le lendemain Mme et M. Laborie, instituteurs, héritaient également d'une charmante petite fille.

Nous formulons aussi pour eux, les mêmes souhaits.

Espédaillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon, leur deuxième, chez Mme et M. Jules Richard, négociant à Espédaillac.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé. — V. C.

Contributions directes. — M. le Contrôleur des Contributions Directes se rendra à la mairie d'Espédaillac, le 21 juillet, à 8 h. 30 (heure légale), afin de procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, de la contribution mobilière, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

TOUS LES ARTICLES de FETES

Bouquets depuis 0 fr. 75
Insignes, drapeaux
Feux d'artifice
ALAYRAC, 11, rue Foch
Téléphone 230

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Fête patronale. — Le programme de la fête de St-Jacques élaboré par le Comité est le suivant : Ville de Salviac. Fête des 25, 26 et 27 juillet 1931.

— Samedi 25 juillet : 17 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie; 20 h., retraite aux flambeaux ; 21 h., grand bal de nuit.

Dimanche 26 juillet : 7 h., aubade aux habitants ; 10 h., tour de ville en musique ; 11 h., apéritif-concert ; 16 h., grand divertissement ; 17 h., départ du ballon 1932 ; 20 h., illumination et embrasement de la ville.

Durant toute la journée de dimanche. Concours de tir à la carabine ; 21 h., brillant feu d'artifice, Faubourg des Crozes ; grand bal de nuit, orchestre de choix ; bataille de confettis. Lundi 27 juillet 1930 : 8 h. réveil en fanfare ; 10 h., tour de ville en musique ; 11 h. apéritif-concert ; 15 h., jeux divers dans chaque quartier ; concours de rampeau. Nombreux prix ; 17 h., courses cyclistes et pédestres ; 21 h., fête de nuit, grand bal, farandole.

Pendant la durée des fêtes, nombreuses attractions foraines.

Les morts vont vite. — Durant la semaine, deux nouveaux décès à enregistrer : celui de Mme Madeleine Bourgade, née Castant, décédée à 24 ans des suites de couches. Décès de Louis Layrac, âgé de 69 ans à Bouyssi près Salviac.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

PRIX & QUALITÉ

Réclamez à votre fournisseur les Conserves ALIBERT: prix avantageux, qualité irréprochable

Goûtez les succulents haricots verts parfumés, tendres et soigneusement effilés... et les autres conserves ALIBERT : asperges, fonds d'artichauts, truffes, fruits, pâtes

DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES ET CHARCUTERIES.

LES BONNES CONSERVES ALIBERT CAHORS

RENSEIGNEMENTS

Pupilles de la nation

Il avait été demandé au ministre de l'instruction publique :

1. Pour quelles raisons on refuse, lorsque la veuve ne touche pas de pension, aux orphelins de mutilés décédés, la qualité de pupille de la nation, qui est accordée aux enfants de mutilés vivants ;

2. S'il est humain de refuser le titre de pupille à une orpheline de père et de mère, dont le père était pensionné à 40 0/0 pour pleurésie tuberculeuse, alors qu'il est décédé de tuberculose sous le prétexte que la mère devrait s'attendre à une issue fatale et que le mariage n'a duré que deux ans.

3. Si l'on peut accuser la mère de spéculation, alors qu'elle a payé de sa vie, en contractant la maladie, le fait de s'être mariée avec un tuberculeux ;

4° Si l'enfant peut être tenu responsable ;

5° Si le pensionné était si malade, pourquoi ne lui avoir accordé que 40 0/0.

Voici la réponse faite par le ministre de l'instruction publique :

1. L'adoption comme pupilles de la nation des enfants des mutilés décédés est subordonnée au droit à pension de la veuve (art. 1er, paragraphe 4, de la loi du 27 juillet 1917). Ce droit à pension constitue la preuve indispensable que le décès du père est bien dû à une cause de guerre) ;

2. Le droit à adoption de l'enfant n'est pas nécessairement en rapport avec le pourcentage d'invalidité du père. C'est l'incapacité du père à pourvoir à ses obligations et charges de famille qui constitue le fondement du droit à adoption pour les enfants de mutilés. (Art. 1er, paragraphe 2, de la loi du 27 juillet 1917) ;

3. Le ministre de l'instruction publique n'a pas qualité pour porter un jugement sur de tels faits !

4. Les droits de l'enfant, en ce qui concerne son admission comme pupille de la nation sont, en tout état de cause, laissés à l'appréciation du tribunal, seul qualifié pour prononcer l'adoption (Art. 6 à 8, de la loi du 27 juillet 1917) ;

5. La fixation du pourcentage d'invalidité d'un pensionné de guerre n'est pas du ressort du ministère de l'instruction publique.

SI VOUS VOULEZ DÉGUSTER des BONS VINS des COTES du LOT

Adressez-vous

HALLE aux VINS de CAHORS

Basile GRELET, Négociant-Propriétaire

EXPÉDITIONS (à prix réduits) pour Paris et la Province

VINS FINS - CHAMPAGNE & MOUSSEUX

TÉLÉPHONE N° 218

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL D'EAUX MINÉRALES

:-: Toutes les Sources :-:

Livraisons dans tout le Département

Basile GRELET, Entrepositaire, CAHORS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

Record de la hauteur

De Berlin. — La Ligue aéronautique a homologué officiellement le record établi par le professeur Picard et l'ingénieur Kiffer, qui, en ballon libre ont atteint la hauteur de 15.781 mètres.

Les suicides en Allemagne

De Berlin. — Les compagnies d'assurances allemandes sont en émoi du fait que le nombre des suicides en Allemagne, augmente continuellement et leur cause des pertes de plus en plus élevées. Le nombre des suicides, s'accroît, surtout, parmi les classes aisées.

Maison effondrée à Budapest

De Budapest. — Un immeuble, en construction, dans le faubourg de la ville s'est effondré.

Il y a 7 morts et 20 blessés.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Paul BLANC et leurs enfants, à Toulouse ; Madame et Monsieur Elie MAZELIÉ et leurs enfants, à Cahors ; Monsieur ROUMENS, à Lavelanet (Ariège) ; Madame et Monsieur BOUYSSOUNADE, à Orléans, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve BOUYSSOUNADE
née ROUMENS

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur et belle-sœur, décédée à Cahors, le 17 juillet 1931, dans sa soixante-troisième année et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 19 juillet, à 16 heures 45.

Réunion à la maison mortuaire, 8, rue Maréchal-Joffre.

REMERCIEMENTS

Monsieur GROS ; Madame et Monsieur AYMARD, née GROS ; Madame et Monsieur FRÉZAL et leur fille Marie et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame GROS Laurence

LES HUILES POUR MOTEURS SHELL SONT RAFFINÉES EN FRANCE

C'est une vérité élémentaire trop peu connue que la production pétrolifère du territoire français est tout à fait au-dessous des besoins de la consommation normale.

La France est, en effet, le premier pays d'Europe pour l'importance de la circulation automobile proportionnellement au nombre d'habitants.

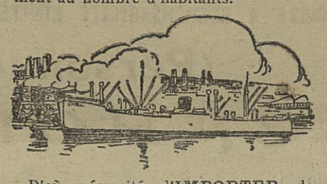

D'où nécessité d'**IMPORTER** de l'Etranger du **PETROLE BRUT**. Mais celui-ci, arrivé en France, l'industrie nationale reprend ses droits.

LA RAFFINERIE DES HUILES SHELL installée à PETIT COURONNE, près ROUEN, est la plus grande et la plus moderne des raffineries françaises. Elle fabrique non seulement les huiles de graissage, mais aussi les gas-oil, asphaltes, essence, pétrole, etc...

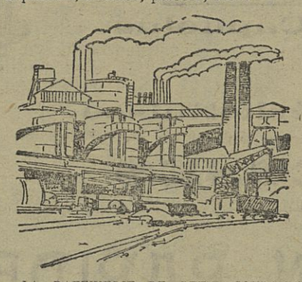

LA RAFFINERIE DE PETIT-COURONNE peut donc assurer à votre moteur un approvisionnement constant d'huile fraîche.

Ainsi, les huiles SHELL sont **raffinées en France** par de la **main-d'œuvre française**, sous la direction **d'Ingénieurs spécialisés français.**

On peut donc dire dès à présent, que **l'industrie du graissage**, du moins en ce qui concerne SHELL, **est une industrie nationale** dans toute la mesure où les circonstances le permettent.

Utilisez donc
pour le graissage de vos autos, machines agricoles et tracteurs

L'HUILE POUR MOTEURS

SHELL

RHUMATISANTS

les meilleurs

Bains de Boues

sont à

SAUBUSSE-LES-BAINS

(Landes)

à 13 k de DAX

Pension à partir de 25 fr.

LES CHALEURS

Les chaleurs sont toujours fatigantes : on est essoufflé au moindre effort, on n'a pas de jambes, on est fatigué d'un rien. Ce petit malaise est purement passager et vous en triompherez rapidement, en prenant de la Quintonine. Versez le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table et prenez du vin fortifiant ainsi préparé, un verre à madère avant chaque repas. Essayez et vous serez enchanté du résultat, à la condition toutefois d'avoir, au préalable, refusé toute imitation. La Quintonine se vend 4 fr. 95. Toutes pharmacies, et pharmacie Orliac, à Cahors.

ON DEMANDE

Un jeune garçon de courses

présenté par parents

S'adresser à l'**HOTEL DU MIDI.**

ON DEMANDE

Bonne tout faire

de préférence âgée, pour ménage

S'adresser : **Station de DÉGAGNAC (gare).**

PAS DE MOUCHES

avec mes **RIDEAUX-STORES**

utiles, solides, élégants, pratiques

EN BAMBOUS AVEC PERLES OU PERLES ET FICELLE

MADAME ANDRIEU

18, rue Clemenceau, CAHORS

COURONNES MORTUAIRES

ON DEMANDE

OUVRIER MECANICIEN

se présenter avec références

Etablissements **G. BÉNESTÈBE,** *Cahors.*

A LOUER

Parcelles de Jardins

S'adresser chez **Madame MENDAILLES,** *6, rue Hautesserre, CAHORS*

A VENDRE

UNE CUVE, *très bon état,* contenant 12 à 13 barriques de vendange.

UN FOULOIR, vendange, *état neuf.*

S'adresser : **ABADIE,** *Limogne.*

Agent exclusif pour la région

PHONOGRAPHE

CHAQUE MOIS
TOUS LES DISQUES NOUVEAUX
paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez

P. FRANCÈS

36, Boulevard Gambetta 38,

Audition permanente

Vente à Crédit — Réparations, Echanges

OU PASSER LE DIMANCHE

Circuit Cahors-Rocamadour-Padirac

Presque, vallée du Célé par Marcillac

Réductions pour billet collectif

Billet seul **45 fr.,** *par 5 places* **40 fr.**

Ce circuit se fera avec un minimum de 5 voyageurs ; se faire inscrire au **SYNDICAT D'INITIATIVE** ou chez **M. CUSSONNAC,** à Douelle. Tél. n° 1.

Ce car est à la disposition des groupements à un prix kilométrique réduit.

Autobus Cahors-Toulouse

Tous les jours, un autobus rapide et confortable assure le service des voyageurs par Caussade et Montauban.

Aller : Départ de Cahors, 7 h. 20 (devant la mairie). Arrivée à Toulouse, 10 heures.

Retour : Départ de Toulouse, 17 h. (Affenage des Châlets, 8, boulevard d'Arcole. Arrivée à Cahors, 19 h. 30.

P. CAPITAINE, *entrepreneur.*

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.....

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.....

adressez-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres instruments de précision Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

ATTENTION

La Maison François PENET

13, rue Pélegry, CAHORS

prévient sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, fer blanc, fonte émaillée, couteaux, couverts de table de tous modèles.

Services de table et à café en porcelaine et en faïence, services de verre en cristal et demi-cristal, verreries pour limonadier et ordinaire. Balais, saloirs, pots à graisse, tuyaux en poterie et en grès, boisseaux pour cheminée, carreaux pour évier et autres articles de ménage.

Venez visiter nos magasins, vous y trouverez de tout à des prix défiant toute concurrence.

AMPOULES ÉLECTRIQUES

Maison Spéciale pour la Vue

E. VIDAL opticien spécialiste

3, rue du Maréchal-Foch, à Cahors

Le plus grand choix en Lunetterie, Baromètres, thermos, Alcoomètres, Vinomètres, Jumelles de théâtre, Campagne et à Prismes.

Exécution parfaite des ordonnances de MM. les oculistes

Chasse, Pêche, Coutellerie

Pour l'achat de vos armes et de vos articles de pêche, le plus grand assortiment se trouve aux meilleurs prix chez

N. BESSON, armurier professionnel
83, Boulevard Gambetta, Cahors

SAVOUREZ LE

CAHORS-KINA

Apéritif de haut goût

aux vieux vins de Cahors

17, rue des Capucins, Cahors
24, rue de Touraine
Halle aux vins, Paris, Ve

A VENDRE A CAHORS

UNE MAISON

en très bon état

9 pièces et dépendances

jardin, eau, gaz, électricité, 2 sorties

S'adresser au Bureau du Journal

AGENCE IMMOBILIÈRE DU QUERCY

3, Rue du Portail-Alban — CAHORS

Vente et Achat de Propriétés d'Immeubles et Fonds de Commerce

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Renseignements sur litiges Civils et Commerciaux

Correspondants en France et à l'Etranger

Tél. 103

FABRIQUE DE MEUBLES BOUZERAND & BERNÈS

31, Rue Nationale, CAHORS

LITS MÉTALLIQUES

LITERIE

UNE GARANTIE INDISCUTABLE

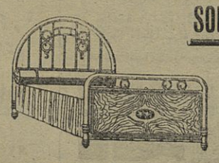

SOMMIERS-DIVANS

COUVERTURES

LIVRAISON CAMIONS-AUTO 7 Départements

GIBBS TOILETTE

NE PROMET PAS LA LUNE...

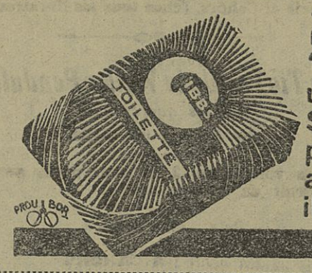

...mais il tient ce qu'il promet :... c'est un savon qui "dure", tout en donnant une mousse abondante. Son action est bienfaisante pour la peau. Son odeur agréable...

il ne coûte que 2 francs.

406

A titre de réclame et exceptionnellement

BELLE SALLE A MANGER EN CHÊNE MASSIF

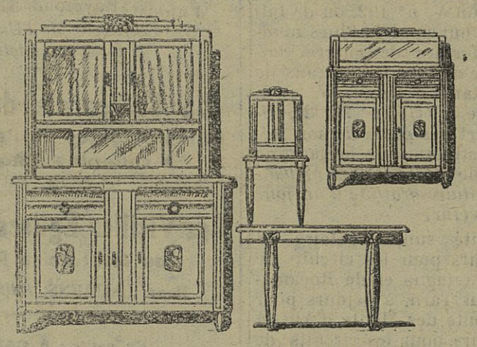

Les huit pièces : 1.495 francs

Meubles en exclusivité de la Maison

CAMBRAY, Fils

18, Rue des Soubirous — CAHORS

ON Y TROUVE DE TOUT A DE TRÈS BONS PRIX

des Meubles garantis et une Livraison franco

LES ORGANISATIONS COMPTABLES GEORGES PARANT

Professeur Expert-Comptable
Membre de l'Enseignement technique
Agréé près des Tribunaux

EXPERTISES
CONTROLES
FISCALITÉ
LIVRES SPÉCIAUX

BUREAUX :

CAHORS, 1, rue du Portail-Alban. Tél. 224.
Aurillac, 18, av. de la République Tél. 219.
Rodez, 34, rue Béteille. Tél. 281.
Millau, Place de la Fraternité. Tél. 309.
Sarlat, 44, Avenue Thiers, Tél. 138

ON DEMANDE

BONNE A TOUT FAIRE

Sérieuse, pour la **MAISON DENIAU** *Alimentation,* rue Foch, Cahors.

POUR PRESQUE RIEN

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

CABINET IMMOBILIER

1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé

Jean DELLARD, Propriétaire

Toutes affaires immobilières et toutes transactions commerciales

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Correspondants toutes régions et tous pays

A LOUER

DEUX APPARTEMENTS

TOUT CONFORT

à Cabazat

S'adresser : **J. CALMÉJANE-COURSE**

MEUBLES

COMBROUSE Fils

3, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

CHAMBRES à coucher — SALLES à manger

SIÈGES -- GLACES -- LITERIE

Dépositaire des Sièges « STELLA »

FABRICATION GARANTIE -:- PRIX EXCEPTIONNELS

Livraison à domicile

VENTE DIRECTE DU FABRICANT

ROUTE 225f
COURSE 255f
FABRICATION SUPERIEURE GARANTIE 5 ANS
MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS !
FUSILS HAMMERLESS 240f VOITURES D'ENFANTS 160f
CARILLONS WESTMINSTER 325f MACHINES A COUDRE 515f ETC
GROS CATALOGUE GENERAL FRANCO SUR DEMANDE
MANUFACTURE DES CYCLES BALLIS
12, RUE DU ONZE-NOVEMBRE ST-ETIENNE

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHJO.
Inoffensive, sans goût. Boîte: 10 fr. 60
Lab^re JANEHJO, JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale de Paris
(Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres ; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Eté 1931
Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), *délivrés au départ des gares de son Réseau* (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, *une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.*

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoublac, Le Pouliguen, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Ile et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Néris-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

Bibliographie

Vient de paraître

« Au Pays des Bombances »
par Ernest LAFON
avec préface de **Gustave GUICHES**

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Barranx en a dit : « Ce qu'il « faut retenir et ce dont on ne saurait « assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir « voulu avant tout être Quercynois, de « l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force expressions qui ont la bonne saveur « du terroir et donnent à l'œuvre sa « vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : s'adresser à la Librairie **Meyzenc,** P. FRANCÈS, successeur, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, **12** francs.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées
par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(*Nouvelle édition*)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, *éditeurs*, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Au TicTac de la Vieille Pendule
(*Contes quercynois*)
par Eugène GRANGIE

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCÈS, *Successeur*
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France
Henri LAURENS, *Editeur*, PARIS

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCÈS, *Successeur*
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy
(avec dessins de Mlle Alice Millochau)
1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCÈS, *Successeur*
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

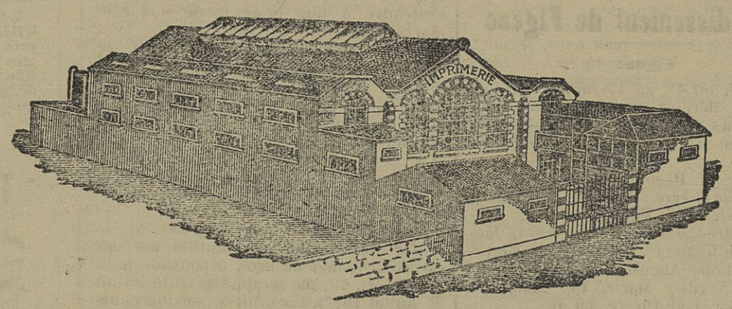

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

LA PHOSPHIODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées
POUR LA GUÉRISON DES :
Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

Feuilleton du « Journal du Lot » 21

PAR PEUR DE L'AMOUR
ou UN MARIAGE SECRET
par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

III

GLOIRE ET JALOUSIE

Alors, il décidait de renoncer à cette vie coûteuse et prenait les meilleures résolutions. Il se rendait à lui-même ce témoignage d'être au moins loyal envers Liane, puisqu'il l'aimait toujours et ne la trompait pas.

Il ne voulait pas s'avouer que l'infidélité brutale n'est pas la seule façon de tromper pour les natures fines et sensibles comme Liane, et que le plaisir qu'il prenait loin d'elle, l'admiration qu'il vouait aux autres femmes et son ardeur à rechercher leur société suffisaient à exacerber sa jalousie et à la faire souffrir atrocement.

Fatalement, à la suite de quelques rencontres avec des Anglais, l'histoire de Ronald avait été à demi devinée, et il fut bientôt avéré, dans la colonie anglaise de Florence, que Ronald Brice n'était autre que Ronald d'Eton, le fils d'un des plus importants ducs et pairs d'Angleterre.

Et Ronald fut de ce fait encore recherché et fêté. Quand on le rencontrait par hasard, avec sa jeune femme, des regards curieux se fixaient sur celle-ci, témoignant pitié ou dédain. Mais Liane seule s'en apercevait.

De plus en plus, le monde reprenait Ronald corps et âme, et il en vint à se lasser de la médiocrité fleurie de la villa des Glycines où Liane ne savait plus le retenir, parce qu'elle ne pouvait plus lutter contre la tristesse. Elle redoutait un peu plus chaque jour de voir finir ce grand amour qu'il lui avait voué autrefois et pour lequel il avait renoncé à tant de choses qui lui manquaient maintenant...

Certes Ronald ne manifestait jamais son ennui en présence de sa femme ; il s'occupait d'elle gentiment, bien qu'il fût long à s'apercevoir du profond changement qui s'était opéré en elle. Mais il lui plut de n'y voir qu'une petite altération de sa santé ! Il appela un médecin, exigeant qu'elle reçut les soins nécessaires et n'y pensa plus.

Le manque d'argent le rendait de plus en plus nerveux ; les difficultés de la vie en venaient à aigrir son humeur, et les petites souffrances d'amour-propre à prendre des proportions excessives. Il lui devint pénible de ne pouvoir, comme les autres hommes qui l'entouraient, offrir une gerbe de fleurs rares ou des bonbons, à une belle hôtesse au lendemain d'une réception, et de ne pas renouveler ses vêtements aussi souvent qu'il l'aurait fallu lui était une réelle humiliation. Bien entendu, il ne pouvait pas être question pour lui d'accompagner les jolies amazones dans leurs promenades matinales, parce que, non seulement il n'avait pas de cheval, mais il ne pouvait même pas s'offrir le luxe d'en louer un !

Ce fut à cette période critique de sa vie que cette bonne fortune lui vint d'intéresser le prince Borgesi.

Le grand Mécène italien, séduit par quelques-unes de ses œuvres, désira faire sa connaissance et, sur l'heure, lui commanda un tableau de genre pour sa célèbre galerie, le laissant absolument maître de son sujet.

C'était l'aubaine inespérée. Cette commande promettait au jeune peintre, non seulement les ressources financières, dont il avait le plus urgent besoin, mais encore, et surtout, l'occasion de se faire un nom.

Etre remarqué par le prince Borgesi était déjà très flatteur, mais recevoir une commande pour la galerie célèbre dans toute l'Europe, c'était vraiment une sorte d'appel à la gloire.

Il pensa plusieurs jours au sujet à traiter. Un instant l'idée lui vint de choisir un poème de Tennyson en prenant Liane pour héroïne. Il esquissa même un croquis, mais il s'aperçut vite que la candeur exquise qui était un des plus grands charmes de Liane ne s'accordait pas avec son sujet ; il y renonça.

Le hasard d'une lecture lui fit se souvenir de la légende de Sainte-Geneviève et, tout de suite, il s'éprit de l'« idée » ; la composition du tableau jailit, pour ainsi dire, spontanément de son cerveau. La forêt sombre par où s'enfuyait sur son palefroi, la tendre et chevaleresque silhouette de son fidèle Lancelot, tout se précisait sans effort dans son cerveau.

Le croquis d'ensemble était à demi terminé quand le souvenir lui vint de Valentine, de la beauté de ses longs cheveux blonds, de son port de reine. N'était-ce pas Geneviève elle-même !

Avec une énergie renouvelée, il se mit à l'œuvre, les moindres traits de la sereine et hautaine beauté de la jeune fille se retraçaient d'eux-mêmes, semblait-il sur la toile, tant son œil d'artiste en avait gardé le souvenir.

IV

ENTRE VALENTINE ET LIANE

« La légende de Sainte-Geneviève » eut un succès retentissant, un succès qui dépassa les plus grands espoirs de Ronald.

Artistes et amateurs, connaisseurs de tous rangs, s'en montraient enthousiastes, et dans tous les salons, il ne fut question que de l'adorable visage qui resplendissait au centre du tableau déjà décrété « chef-d'œuvre ».

— Qui est-elle ? se demandait-on.

— Qui a posé pour le peintre ?

— Où celui-ci a-t-il pu trouver pareil modèle ?

— Il n'y a jamais eu au monde une beauté pareille, se plut a conclure la comtesse Roselli, ce portrait est sorti tout entier de l'imagination de Ronald Brice.

Le prince Borgesi triomphait. Il annonça une fête d'inauguration sensationnelle en l'honneur de l'artiste dont il était devenu l'ami et le protecteur éclairé.

Ronald, heureux et fier de la précieuse amitié, y répondit chaleureusement, mais un obscur pressentiment lui fit refuser, sous quelque prétexte d'assister à la fête donnée en son honneur.

Il n'était donc pas là quand la comtesse Roselli entra dans les merveilleux salons du prince en compagnie d'une femme qui attira tous les regards.

— Mais c'est la vivante image de la reine Geneviève ! disait-on de tous côtés sur leur passage.

Une autre que la comtesse Roselli eût redouté le voisinage d'une beauté aussi accomplie que celle de Valentine, mais elle se contentait du succès qu'elle avait en produisant comme son amie, à l'élite de la société florentine, le sosie du fameux tableau.

De fait Valentine d'Essex et sa mère lui avait été présentées seulement la veille à l'ambassade d'Angleterre. Elle avait été frappée de l'étonnante ressemblance de la jeune Anglaise avec l'héroïne du tableau qui passionnait Florence et elle avait aussitôt demandé au prince une invitation pour les deux étrangères.

Quand le prince put enfin quitter l'entrée de ses salons où il accueillait ses hôtes à leur arrivée, son premier soin fut d'aller inviter pour la première danse la belle reine Geneviève qui semblait être descendue de son cadre, pour ajouter à cette fête le prestige de sa présence.

La danse finie, il s'inclina devant elle, mais non pas pour la quitter :

— Vous plairait-il, Miss d'Essex, lui demanda-t-il, de voir le tableau que vient de me livrer l'un de vos compatriotes ?

— Certainement, consentit Valentine. Je ne suis à Florence que depuis deux jours et j'ai déjà entendu parler de ce tableau comme d'un chef-d'œuvre...

La comtesse Roselli, qui quittait peu le voisinage de Valentine fut invitée par le prince à les accompagner.

— J'allais vous le demander, prince, dit-elle, car je vais admirer plus encore le tableau de Brice en le comparant à son modèle.

Valentine tourna vers son hôte des yeux étonnés et interrogateurs. Celui-ci se contenta de sourire et, pressant un peu le pas, sans souci pour le moment, des merveilles des vieux maîtres devant lesquelles il passait sans leur accorder cette fois son attention, il ne s'arrêta que devant le tableau de Ronald, amusé de lire l'ahurissement de sa belle invitée, en contemplation devant cette fidèle reproduction de ses propres traits.

Le duc s'inclina devant elle :

(*A suivre*)